



L'an deux mille vingt-quatre et le six avril à neuf heure,
Le conseil municipal de la commune de DOUBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 29 mars 2024

Nombre de Conseillers :
En exercice 10
Présents 7
Procuration 1
Votants 8

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, ESCANDE
Renaud, BALSAN Laurent, SAUVAIRE Marc, ALBE Jean-Luc, THION Jean-
Claude

Absents : JOSSINET Gaëlle, RAGUES Christian, PONCELET Jean-Marie

Procurations : JOSSINET Gaëlle à Corinne THERIC

Vote :

Pour : 7

Abstention : 1

Contre :

**PARTICIPATION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DE L'ESPEROU
ANNEE 2024**

Madame le Maire présente au conseil municipal le budget de la commune pour
l'année 2024 et propose que la participation au fonctionnement du Syndicat
Intercommunal d'Aménagement de l'Espérou soit augmentée en prévision des
dépenses d'investissement qui sont projetées pour 2025 concernant des travaux
d'aménagement de la traversée du hameau.

Le montant proposé est le suivant :

Chapitre/Article	Nom	Montant versé 2023	Montant proposé 2024
65			
65561	SIA ESPEROU	57 000€	107 000€

Après délibération le conseil municipal approuve la dépense de participation
au SIAE et charge Madame le Maire de verser la participation votée.

Fait et délibéré en Mairie, le 06 avril 2024

Mme le Maire
Irène LEBEAU

